



## Conseil économique et social

Distr. générale  
22 décembre 2023  
Français  
Original : anglais

### Forum des Nations Unies sur les forêts

#### Dix-neuvième session

New York, 6-10 mai 2024

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire\*

#### État actualisé de la situation concernant les activités des membres du Forum, dont les nouvelles annonces et la situation concernant les contributions nationales volontaire

### Lettre datée du 15 décembre 2023, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que le Ministère de l'environnement, des forêts et des changements climatiques du Gouvernement indien a parrainé une initiative à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts sur le thème des incendies de forêt/feux incontrôlés, de la certification forestière et de la gestion durable des forêts, qui s'est déroulée du 26 au 28 octobre 2023 à l'Institut de recherche forestière de Dehradun (Inde). Plus de 120 délégués comprenant des experts de 40 pays et de 20 organisations internationales ont participé à la réunion accueillie par l'Inde. Les objectifs de cette initiative étaient de donner l'occasion à des experts des membres du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) ainsi qu'aux partenaires régionaux et sous-régionaux et aux grands groupes du FNUF :

a) De réfléchir aux problèmes soulevés par les incendies de forêt/feux incontrôlés ainsi qu'aux meilleures pratiques de prévention et de restauration, eu égard aux dernières évolutions technologiques, aux innovations et aux méthodes actuellement privilégiées, y compris les cadres et les mécanismes mondiaux récents en matière de gestion des incendies de forêt ;

b) D'examiner les avantages et les inconvénients de la certification forestière, de mettre en évidence les questions clés et de recommander des mesures qui assurent la compatibilité de la certification forestière avec les règles du commerce.

L'initiative nationale a permis à des experts des membres du Forum, aux partenaires régionaux et sous-régionaux et aux grands groupes de passer en revue les problèmes soulevés par les incendies de forêt/feux incontrôlés ainsi que les meilleures pratiques de prévention et de restauration, de débattre des préoccupations relatives à

\* [E/CN.18/2024/1](#).



la certification forestière, de mettre en évidence les questions clés et de recommander des mesures qui garantissent que la certification forestière ne se traduit pas par des obstacles au commerce.

Le rapport de synthèse ci-joint récapitule les points saillants des délibérations menées dans le cadre de l'initiative nationale (voir annexe). Nous souhaitons que la présente lettre et son annexe soient publiés comme document de la dix-neuvième session du Forum.

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente  
(Signé) Ruchira **Kamboj**

**Annexe à la lettre datée du 15 décembre 2024 adressée  
au Secrétaire général par la Représentante permanente de l'Inde  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport de synthèse des coprésidents de l'initiative nationale  
organisée à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts,  
sur le thème « incendies de forêt/feux incontrôlés, certification  
forestière et gestion durable des forêts »**

**Initiative parrainée par le Ministère de l'environnement, des forêts  
et des changements climatiques du Gouvernement indien à l'appui  
du Forum des Nations Unies sur les forêts, 26-28 octobre 2023**

*Résumé*

L'initiative nationale organisée à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts a rassemblé près de 120 délégués de 40 pays et de 20 organisations internationales. La réunion, qui s'est tenue à Dehradun, capitale de l'État d'Uttarakhand en Inde, a servi de cadre à des discussions sur les incendies de forêt/feux incontrôlés, la certification forestière et la gestion durable des forêts. Au cours des deux séances plénières se sont succédé des présentations descriptives, des exposés de pays et des échanges interactifs. L'événement s'est conclu par une allocution du Vice-Président de l'Inde.

Plusieurs contributions et idées, y compris des questions, ont été proposées pour les deux domaines thématiques à l'issue de consultations.

Voici un résumé des recommandations formulées pour le domaine thématique des incendies de forêt/feux incontrôlés :

- a) Adopter une approche intégrée pour prévenir et gérer les incendies de forêt/feux incontrôlés et mener les interventions voulues pour restaurer les paysages ravagés ;
- b) Tirer parti de la technologie et des solutions numériques pour améliorer la gouvernance et la surveillance des forêts ;
- c) Renforcer la participation de la société civile, en mettant l'accent sur le développement des capacités et en soulignant le rôle des jeunes et des femmes en tant que parties prenantes importantes dans la mise en œuvre sur le terrain des stratégies de gestion intégrée des incendies de forêt/feux incontrôlés ;
- d) Favoriser la coopération régionale, intercontinentale et internationale pour la gestion des incendies de forêt/feux incontrôlés transfrontaliers ;
- e) À l'intention du secrétariat du FNUF, aider le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à rendre opérationnel le Pôle mondial de gestion des incendies, afin que les pays membres puissent en bénéficier.

Les principales recommandations issues des échanges interactifs sur la certification forestière et la gestion durable des forêts sont les suivantes :

- a) Établir des normes de référence universellement acceptées pour la certification forestière aux fins de leur adoption à l'échelle mondiale et évaluer les programmes de certification actuels par rapport aux normes universelles ;

b) Renforcer la coopération internationale entre les pays producteurs et consommateurs pour l'acceptation de systèmes de certification forestière fondés sur les normes internationales ;

c) Promouvoir, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, l'échange international de connaissances sur les réglementations et les approches nationales et régionales et les normes internationales destinées à améliorer l'efficacité du commerce.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Contexte . . . . .	6
II. Contexte thématique . . . . .	7
Domaine thématique I : Incendies de forêt/feux incontrôlés . . . . .	7
Domaine thématique II : Certification forestière et gestion durable des forêts . . . . .	7
III. Synthèse des discussions tenues lors de l’initiative nationale . . . . .	8
Séance inaugurale . . . . .	8
Domaine thématique 1 : incendies de forêt/feux incontrôlés (26 octobre 2023) . . . . .	8
Domaine thématique 2 : Certification forestière et gestion durable des forêts (27 octobre 2023) . . . . .	13
Séance de clôture . . . . .	15
IV. Recommandations et mesures proposées pour le FNUF . . . . .	16
Domaine thématique 1 : incendies de forêt/feux incontrôlés . . . . .	16
Domaine thématique 2 : Certification forestière et gestion durable des forêts . . . . .	19

## I. Contexte

1. Le Gouvernement indien a parrainé une initiative nationale dans la perspective de la dix-neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, devant se tenir au siège en mai 2024. La dix-neuvième session du FNUF se concentrera sur les objectifs mondiaux relatifs aux forêts n° 2 et 3 ainsi que sur les objectifs transversaux n° 4, 5 et 6. En outre, elle offrira l'occasion d'examiner l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts, conformément à la résolution 2021/6 du Conseil économique et social.

2. La réunion organisée dans le cadre de l'initiative nationale a porté sur deux domaines thématiques, à savoir les incendies de forêt/feux incontrôlés et la certification forestière et la gestion durable des forêts. Elle a favorisé le partage des bonnes pratiques dans ces domaines afin de promouvoir les actions mondiales visant à faire progresser les objectifs mondiaux relatifs aux forêts du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030). Elle a également permis de tirer parti de l'expérience acquise et des enseignements accumulés pour formuler des recommandations concernant la politique forestière mondiale à soumettre au FNUF dans le cadre de l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts qui aura lieu à la dix-neuvième session.

3. L'objectif était de donner la possibilité aux experts des membres du Forum, au Partenariat de collaboration sur les forêts et à ses membres, aux partenaires régionaux et sous-régionaux et aux grands groupes de :

a) Réfléchir aux problèmes soulevés par les incendies de forêt/feux incontrôlés ainsi qu'aux meilleures pratiques de prévention et de restauration en tenant compte des dernières évolutions technologiques, des innovations et des méthodes actuellement privilégiées, y compris les cadres et les mécanismes mondiaux récents en matière de gestion des incendies de forêt/feux incontrôlés ;

b) Débattre des politiques et des mesures nécessaires à la mise en œuvre de la gestion intégrée des incendies ;

c) Mettre en évidence les actions, à court et moyen terme, qui sont nécessaires pour gérer la transition vers le nouveau paradigme de la prévention des incendies et de la restauration des paysages ;

d) Comprendre comment utiliser au mieux le Pôle mondial de gestion des incendies en cours d'évolution et élaborer des recommandations pour le FNUF à cet égard ;

e) Évaluer l'étendue des terres forestières faisant l'objet d'une certification et son impact sur la gestion durable des forêts ;

f) Passer en revue les défis liés au développement et à la mise en œuvre de la certification forestière ainsi que les questions relatives à l'accès au marché et au respect des règles du commerce international ;

g) Recommander des mesures et des stratégies pour favoriser le développement et l'adoption de la certification forestière durable.

## II. Contexte thématique

### Domaine thématique I : Incendies de forêt/feux incontrôlés

4. Ces dernières années, on a observé partout dans le monde une augmentation alarmante de l'ampleur et de la durée des incendies de forêt/feux incontrôlés, qui ont eu de profondes répercussions sur la biodiversité, les services écosystémiques, le bien-être humain, les moyens de subsistance et les économies nationales. Environ 100 millions d'hectares, soit 3 % de la superficie forestière mondiale, ont été ravagés par les incendies chaque année.

5. Lors d'une réunion tenue à Chennai (Inde) le 28 juillet 2023, les Ministres de l'environnement et du climat des pays du Groupe des Vingt ont souligné que les incendies de forêt contribuaient aux émissions mondiales de carbone et à la pollution atmosphérique et que les feux de forte intensité pouvaient nuire à la conservation et à la régénération des écosystèmes et à leurs fonctions et services et exacerber les changements climatiques, la dégradation des sols et la perte de biodiversité.

6. Le Groupe des Vingt a reconnu l'importance de la prévention et de la gestion des incendies de forêt/feux incontrôlés ainsi que de la restauration des terres touchées, selon que de besoin, pour contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 15 et des objectifs mondiaux en matière de dégradation des terres.

7. Compte tenu de la fréquence et de l'intensité croissantes de ces événements, il est devenu impératif d'élaborer une stratégie globale et à long terme pour prévenir et combattre les incendies de forêt/feux incontrôlés et assurer la restauration de l'écosystème dans les zones touchées.

8. Cette initiative nationale a été l'occasion de favoriser la collaboration et l'échange de connaissances, d'élaborer des stratégies pour une prévision, une prévention, une surveillance et une gestion efficaces des incendies, de débattre de l'importance des connaissances traditionnelles des groupes autochtones et des communautés locales et de délibérer sur les moyens de restaurer les écosystèmes après des événements catastrophiques, contribuant ainsi à une gestion durable et résiliente des terres, plus à l'abri des incendies.

9. Il y a donc lieu de redoubler d'efforts pour améliorer la collaboration et l'action aux niveaux local, régional et international en matière de gestion des incendies de forêts/feux incontrôlés et, lorsque c'est approprié et possible, en matière de prévention et de réduction de l'impact de ces phénomènes et également de restauration des terres touchées.

### Domaine thématique II : Certification forestière et gestion durable des forêts

10. Ces dernières années, la certification forestière a fait l'objet d'une attention croissante au niveau mondial. La superficie totale des forêts certifiées a progressé de 35 % (soit 120 millions d'hectares) depuis 2010. Entre 2020 et 2021, 27 millions d'hectares supplémentaires de superficie forestière ont été certifiés, principalement en Europe et en Amérique du Nord. Néanmoins, les pays en développement, les petites parties prenantes et les gestionnaires forestiers marginaux continuent de se heurter à plusieurs difficultés dans le cadre du processus de certification. Il s'agit notamment des coûts élevés de la certification, des problèmes d'audit et de conformité, de l'impossibilité d'accéder aux propriétaires forestiers dans les régions reculées et de l'insuffisance des capacités nécessaires compte tenu de la complexité des différentes normes de certification.

11. Grâce à l'instrument des Nations Unies sur les forêts, plusieurs mesures ont été adoptées pour promouvoir la gestion durable des forêts en encourageant et en mettant en œuvre de manière transparente des instruments volontaires tels que des systèmes de certification volontaire ou d'autres mécanismes appropriés. Toutefois, certains pays considèrent que les mesures et les exigences en matière de certification créent des difficultés commerciales et/ou des obstacles à l'accès au marché pour leurs produits forestiers. Par ailleurs, d'autres pays voient dans la certification forestière un moyen efficace de garantir la gestion durable des forêts et un outil de prévention de la dégradation des forêts et/ou de la déforestation. Une autre préoccupation majeure est que la plupart des marchés de consommation reconnaissent la certification d'un petit nombre d'organismes de certification et pas celle d'autres systèmes.

12. L'initiative nationale a servi de cadre à l'examen de tous ces aspects. Elle a également été l'occasion de débattre de la manière d'assurer la conformité des systèmes de certification volontaire avec les règles commerciales.

### **III. Synthèse des discussions tenues lors de l'initiative nationale**

#### **Séance inaugurale**

13. Le premier jour de la réunion de deux jours de l'initiative nationale a commencé par une séance inaugurale. Le Directeur général adjoint des forêts au Ministère de l'environnement, des forêts et des changements climatiques, M. Bivash Ranjan, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion dans son allocution liminaire et a précisé le contexte, les objectifs et les résultats attendus de la réunion. Il a présenté à la réunion plénière l'initiative « Lifestyle for environment » (LiFE), mouvement de masse international visant à protéger et à préserver l'environnement, ainsi que le programme de crédits verts qui encourage les actions positives des individus et des communautés en faveur de l'environnement. Il a souligné l'ampleur alarmante des incendies de forêt/feux incontrôlés dans le monde et la nécessité urgente d'élaborer une stratégie globale et à long terme. Il a également mis en avant les difficultés rencontrées par les pays du Sud en matière de certification forestière.

14. La Directrice du secrétariat du FNUF, M<sup>me</sup> Juliette Biao Koudenoukpo, a déclaré que la question des incendies de forêt/feux incontrôlés était devenue une préoccupation mondiale et que les répercussions néfastes de ce phénomène sur les écosystèmes et les communautés rendaient impérieuse l'adoption de mesures. En ce qui concernait le deuxième thème de l'initiative mondiale, elle a indiqué que la certification forestière était un sujet qui faisait depuis longtemps l'objet de débats et que des solutions concrètes s'imposaient aujourd'hui. Elle a également fait observer que les répercussions des incendies de forêt/feux incontrôlés sur l'écosystème étaient plus graves aujourd'hui et a évoqué les défis posés par les nombreuses parties prenantes et des réglementations à venir qui nécessitaient une attention particulière. Elle a souligné l'importance de cette initiative nationale, dont le succès dépendrait de la capacité collective de tous les participants de mettre en évidence des domaines d'action et des recommandations pour la dix-neuvième session du FNUF.

15. Dans son intervention, le Directeur général des forêts au Ministère de l'environnement, des forêts et des changements climatiques, M. Chandra Prakash Goyal, a mis en avant l'importance des discussions qui seraient menées lors de la réunion pour renforcer la coopération et la participation. Il a également souligné les effets négatifs des gaz à effet de serre et la nécessité cruciale pour les nations du monde entier de rechercher collectivement une solution. Il a mis en lumière certains des défis posés par la certification forestière et a exhorté la réunion plénière à tirer parti de l'initiative nationale pour débattre de ces questions majeures. Il a également

fait part de la proposition de l'Inde de lancer la Feuille de route et plateforme d'information de Gandhinagar, qui émanait des délibérations du Groupe des Vingt et dont l'objectif était d'œuvrer à la restauration des forêts incendiées et à l'exploitation des terres dégradées par des exploitations minières.

16. Dans un message vidéo, le Ministre de l'environnement, des forêts et des changements climatiques, du travail et de l'emploi du Gouvernement indien, M. Bhupender Yadav, a souligné que les incendies de forêt/feux incontrôlés ne causaient pas seulement des dommages irréparables à la flore et à la faune, mais compromettaient également les moyens de subsistance des communautés vivant à la périphérie des forêts. Il a estimé que la certification forestière était un outil important pour la promotion de la durabilité des forêts, même si elle se heurtait actuellement à de nombreux défis, notamment pour les petits producteurs des pays en développement. Il a également fait savoir que le Ministère de l'environnement, des forêts et des changements climatiques avait élaboré le Plan d'action national sur les incendies de forêt afin d'en réduire le plus possible les incidences en informant, en habilitant et en responsabilisant les communautés vivant à proximité des zones forestières.

17. Dans son discours, le Ministre des forêts, des langues et de l'enseignement technique du Gouvernement de l'Uttarakhand, M. Subodh Uniyal, a décrit les initiatives et les programmes mis en œuvre dans l'État et a indiqué que pour réduire les incendies de forêt, la stratégie efficace privilégiée par l'Uttarakhand consistait à renforcer les capacités des communautés vivant à proximité et à les inciter à œuvrer de concert avec les services forestiers. Il a également donné un aperçu du rôle de l'Uttarakhand dans la conservation écologique et a souligné que tous bénéficieraient de l'échange des connaissances traditionnelles, des innovations technologiques et des pratiques de participation communautaire.

18. La séance inaugurale s'est terminée par un discours de remerciement prononcé par l'Inspecteur général des forêts au Ministère de l'environnement, des forêts et des changements climatiques, M. R Raghu Prasad. Au nom du Ministère, il a exprimé sa gratitude à tous les dignitaires pour leur présence à la réunion. Il a également remercié les délégués qui participaient à la réunion en ligne et en présentiel ainsi que l'Organisation internationale des bois tropicaux, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Union internationale des instituts de recherche forestière pour leur soutien technique.

### **Domaine thématique 1 : incendies de forêt/feux incontrôlés (26 octobre 2023)**

19. La première séance plénière sur les incendies de forêt/feux incontrôlés a été animée par M<sup>me</sup> Koudenoukpo, accompagnée du Directeur général de la Compensatory Afforestation Fund Management and Planning Authority de New Delhi, M. Subhash Chandra, et de MM. Ranjan et Prasad.

20. Afin de préparer les discussions à venir, des présentations ont été faites par les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Peter Moore et de l'Union internationale des instituts de recherche forestière, M. Sanjeev K Chauhan (IUFRO).

21. M. Moore a évoqué l'intensité croissante des incendies de forêt/feux incontrôlés due à de multiples paramètres, notamment la démographie, l'évolution de l'utilisation des sols et les changements climatiques, qui avaient de nombreuses répercussions socioéconomiques. Il a indiqué que la FAO et d'autres organisations

œuvraient systématiquement à l'amélioration de la gestion des incendies en appliquant cinq principes (étudier la situation, réduire les risques, se préparer, réagir et se rétablir). Il a également évoqué le Pôle mondial de gestion des incendies, qui devrait permettre de renforcer la collaboration afin de tirer parti des données d'expérience, des connaissances et des réseaux mondiaux. M. Moore a également estimé que le FNUF, s'il le souhaitait, pourrait formuler des recommandations concernant le Pôle de gestion des incendies et le cadre de gouvernance des incendies ruraux afin d'orienter les efforts techniques, administratifs, prévisionnels et opérationnels indispensables pour s'attaquer aux causes multiples et complexes des incendies de forêt/feux incontrôlés destructeurs.

22. Dans sa présentation, M. Chauhan a insisté sur la nécessité de considérer les incendies de forêt/feux incontrôlés comme une question de politique scientifique et de comprendre l'importance critique de ce phénomène qui conduisait à la dégradation de l'environnement et à la déforestation. Il a décomposé le problème des incendies de forêt/feux incontrôlés en coûts environnementaux, coûts sociaux et coûts économiques et a fait part d'un modèle de gouvernance scientifiquement solide qui devrait, à son avis, favoriser l'implication des différentes parties prenantes au service des objectifs de développement durable. Il a demandé à la réunion plénière de réfléchir à des approches nouvelles et innovantes pour lutter contre les incendies de forêt/feux incontrôlés, car il était primordial de réagir rapidement.

### **Première table ronde sur la façon de faire face aux incendies dans un monde qui se réchauffe**

23. La table ronde a donné lieu à des présentations de pays, suivis d'échanges interactifs. On trouvera ci-après un bref aperçu des présentations :

a) La Nouvelle-Zélande (intervenant en ligne) a partagé son point de vue sur ce thème, rappelant la topographie du pays et revenant sur les importants incendies, principalement de causes anthropiques, qui avaient ravagé certaines parties du pays, et a décrit la politique et la structure institutionnelle mises en place pour la gestion de ce problème, y compris le cadre de gouvernance des incendies ruraux qui visait à promouvoir la coopération au niveau mondial en matière de gestion des incendies de forêt/feux incontrôlés. Elle a souligné que la stratégie de gestion intégrée des incendies constituait une préoccupation centrale dans ce contexte ;

b) Madagascar (en présentiel) a indiqué que la plupart des incendies de forêt/feux incontrôlés étaient d'origine humaine à Madagascar, les principales raisons étant le renouvellement des pâturages, les techniques de fertilisation des sols et la carbonisation incontrôlée et que les changements climatiques exacerbaient les problèmes. La stratégie nationale de gestion des incendies a également été présentée : elle associait des mesures préventives essentielles à des mesures de gestion des incendies actifs et à des mesures répressives pour lutter contre les incendies dans le pays ;

c) La Colombie (en présentiel) a indiqué que la région amazonienne était de plus en plus sujette à des incendies et que leur récurrence nuisait gravement aux écosystèmes. Elle a fait état de mesures d'intervention telles que la création de brigades forestières et la participation des communautés locales aux actions menées pour combattre ce phénomène. La Colombie collaborait également avec le secteur privé et d'autres parties prenantes pour lutter contre les incendies de forêt ;

d) Le Maroc (en ligne) a fait savoir que même si la superficie incendiée était faible, les difficultés de reconstruction et de régénération, en particulier dans les régions arides et semi-arides, étaient très importantes. Le rôle des changements climatiques dans l'accentuation de l'ampleur des incendies de forêt a été souligné. La

stratégie marocaine de gestion intégrée des incendies de forêt/feux incontrôlés a également été présentée en séance plénière. Elle prévoyait l'adoption d'une nouvelle approche fondée sur les données pour prévoir ces incendies ainsi que le recours à l'intelligence artificielle.

**Deuxième table ronde sur les politiques nécessaires pour assurer la gestion intégrée des incendies et pour gérer la transition vers le nouveau paradigme de la prévention des incendies**

24. Dans les présentations faites par les pays au cours de cette table ronde, qui ont été suivies par une série de discussions, les principaux points suivants ont été mis en avant :

a) L'Inde (en présentiel) a indiqué que le pays avait été le premier à déployer la technologie de télédétection et qu'il mettait en place un système de surveillance des incendies en temps quasi réel. Elle a également fait savoir qu'un portail géographique en ligne était en place pour faciliter le signalement des incendies de forêt/feux incontrôlés et que des approches écosystémiques étaient déployées pour la restauration des paysages touchés. Elle a souligné l'importance de l'implication des communautés dans la réponse aux incendies de forêt, de la formation et du renforcement des capacités, de l'élaboration de stratégies préventives efficaces et de la budgétisation des investissements dans les équipements destinés à lutter contre les incendies de forêt, entre autres ;

b) Le Portugal (en ligne) a mis l'accent sur le cadre de gouvernance des incendies ruraux, qui s'inspirait des principes de la gestion intégrée des incendies, et a indiqué que ses objectifs étaient notamment de favoriser la coopération à tous les niveaux, de faciliter le dialogue et le partage des données et de contribuer ainsi à faire face à une question intersectorielle. Il a souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes de financement pour la gestion intégrée des incendies, d'assurer la formation et la certification des experts et ainsi que de procéder à une planification et à une gestion décentralisées assorties d'un suivi régulier. Il a également souligné l'importance de la coopération et du dialogue au niveau international pour le cadre de gouvernance des incendies ruraux qui pouvait contribuer à répondre aux problématiques complexes associées aux incendies de forêts/feux incontrôlés ;

c) Le Malawi (en présentiel) a souligné la nécessité de renforcer les systèmes de gestion des incendies afin d'assurer la gestion durable des plantations et des forêts privées aux fins du développement économique du pays et de la promotion de la recherche. Il a mis en avant les défis à relever, notamment les capacités limitées et l'insuffisance de la recherche et du développement, le manque de ressources financières, les systèmes de communication obsolètes et la faiblesse des mécanismes de mise en œuvre. Il a recommandé l'élaboration d'une politique et d'une législation en matière de gestion des incendies, d'un système de communication modernisé, d'une amélioration pratique des opérations de gestion des incendies et d'un renforcement des capacités des institutions locales de gouvernance ;

d) Le Botswana (en présentiel) a mis en avant les collaborations interinstitutions avec l'Australie et le Japon sur le renforcement des capacités pour l'amélioration des stratégies de gestion des incendies et l'établissement d'un inventaire forestier. Il a décrit les politiques de gestion intégrée des incendies mises en œuvre, notamment la Vision 2036, la politique forestière et la stratégie nationale de gestion intégrée des incendies de forêt. Il a également mis l'accent sur les principaux défis, notamment le manque de participation et d'implication des parties prenantes, l'inaccessibilité de certaines zones, la pénurie d'experts qualifiés en matière d'incendies et le manque de ressources, y compris financières ;

e) La Fédération de Russie (en ligne) a indiqué qu'elle avait recours à des pratiques de surveillance au sol au moyen de dispositifs automatiques, à un système de surveillance aérienne des forêts, à l'attaque initiale aérienne et au déploiement de la télédétection pour le repérage des incendies. Elle a mis l'accent sur les domaines clés de la coopération internationale, notamment les programmes conjoints de recherche scientifique et de formation et le partage de données d'expérience sur l'application des technologies de pointe.

### **Troisième table ronde sur la façon d'utiliser au mieux le nouveau Pôle mondial de gestion des incendies**

25. La séance s'est ouverte avec des présentations de l'Afrique du Sud et de l'Espagne, suivies par des échanges au cours desquels les participants ont fait part de leurs vues sur le Pôle mondial. Les principaux points suivants pouvaient être retenus des présentations :

a) L'Afrique du Sud (en présentiel) a évoqué les pertes humaines, matérielles et environnementales causées par les incendies de forêt/feux incontrôlés et a souligné que sa législation visait essentiellement à prévenir ces incendies et à les combattre ainsi qu'à renforcer les associations de protection contre les incendies. Elle encourageait également le partage des ressources par le biais d'une solide coopération entre les parties prenantes. L'Afrique du Sud a également mis en avant le rôle important du gouvernement dans la gestion des catastrophes, les financements et la mise en œuvre du programme de lutte contre les incendies ;

b) L'Espagne (en ligne) a souligné l'utilité du Pôle mondial pour le regroupement des documents de référence sur la gestion des incendies et pour faciliter les échanges. Elle était d'avis que le Pôle pouvait contribuer à la diffusion de messages précis, ce qui était crucial en cas d'urgence.

### **Principaux points à retenir des échanges interactifs concernant le domaine thématique 1**

26. Les échanges interactifs organisés après chaque table ronde ont donné lieu à des débats détaillés et à des délibérations sur les questions et les solutions à même de contribuer à une gestion efficace des incendies de forêt/feux incontrôlés, qui sont récapitulées ci-après :

a) L'utilisation du feu comme mécanisme naturel de régénération, lorsque cela est écologiquement pertinent, en mettant l'accent sur l'utilisation des données d'expérience et des connaissances des communautés locales, des populations autochtones, des femmes et des institutions spécialisées dans les pays et les régions en matière de gestion des incendies de forêt/feux incontrôlés ;

b) La planification et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de gestion des incendies nécessitant une approche concertée de la prévention, de la gestion et de la restauration en cas d'incendies de forêts/feux incontrôlés ainsi que des interventions des pouvoirs publics, aux niveaux national, régional et mondial ;

c) L'importance des programmes d'amélioration des moyens de subsistance et de la mise en place de programmes d'incitation pour la formulation de politiques liées à la gestion des incendies de forêt/feux incontrôlés et la nécessité de gérer et de mobiliser efficacement les ressources en fonction de la gravité du problème dans une zone spécifique ;

d) L'importance de l'alignement et de l'adoption du cadre de gouvernance des incendies ruraux proposé par la communauté technique et scientifique à la huitième Conférence internationale sur les incendies de forêt, tenue à Porto. Ce cadre

est un modèle de gouvernance qui rassemble les gouvernements, les entreprises, les universités et les membres de la société civile afin de mettre au point des solutions équilibrées et techniquement adaptées. La FAO et le PNUE, par l'intermédiaire du Pôle mondial de gestion des incendies, pilotent le mécanisme de mise en œuvre du cadre et de suivi de son efficacité, qui repose sur une collaboration et une coordination solides, l'évaluation des risques, la prévention et l'atténuation ainsi que l'implication des communautés ;

e) La reconnaissance du rôle essentiel de la coopération et de la coordination régionales et internationales entre les gouvernements pour résoudre les problèmes infranationaux et transfrontaliers liés aux incendies de forêt/feux incontrôlés ;

f) La mise en évidence lors des discussions sur la gestion mondiale des incendies des cinq piliers que constituent le partage des connaissances et des données, le renforcement des capacités, l'évaluation des risques d'incendie et l'alerte précoce, la résilience des communautés face aux incendies de forêt et le soutien des pouvoirs publics ;

g) D'autres recommandations concernant le Pôle mondial et le cadre de gouvernance ont été jugées utiles pour les pays et pourraient être examinées à la dix-neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts.

## **Domaine thématique 2 : Certification forestière et gestion durable des forêts (27 octobre 2023)**

27. La deuxième séance du deuxième jour de la réunion a été ouverte par le modérateur, M. Ranjan, accompagné de M<sup>me</sup> Koudenoukpo et de M. Prasad.

28. M. Ranjan a évoqué l'attention croissante portée au niveau mondial ces dernières années à la certification forestière en tant qu'outil de reconnaissance de la gestion durable des forêts. Il a également souligné les défis posés par l'interface entre la certification forestière et les règles du commerce international. Il a conclu son intervention en exposant les objectifs de la séance du jour.

29. Pour préparer les discussions, le responsable de la Division de la gestion forestière de l'Organisation internationale des bois tropicaux a fait une présentation. Il a considéré que la certification forestière était une initiative importante pour promouvoir la durabilité des forêts. Il a précisé la couverture des zones forestières certifiées au niveau mondial et a donné divers exemples de programmes nationaux de certification. Il a souligné qu'il était impératif que légalité et durabilité aillent de pair pour faire progresser la gestion durable des forêts et a mentionné lors de la réunion plénière certains problèmes relatifs à la certification forestière, notamment le coût élevé des transactions, en particulier pour les pays en développement et les petits producteurs, le manque de reconnaissance par le marché, les questions réglementaires et l'insuffisance de l'harmonisation.

### **Table ronde sur la certification forestière et la gestion durable des forêts**

30. Les présentations des pays ont mis en évidence les points suivants :

a) L'Afrique du Sud (en présentiel) a donné un aperçu des défis liés à la certification forestière, des progrès significatifs réalisés dans la certification des plantations forestières et du bois commercial et de la contribution de la certification à des pratiques de gestion forestière responsable. Elle a également soulevé les questions de la monopolisation, des coûts élevés de la certification, du manque de transparence dans la prise de décision et des contradictions avec la législation nationale. Les principales recommandations portaient sur l'alignement de la

certification sur les règles du commerce mondial, la validation par un tiers pour renforcer la crédibilité de la certification forestière, le soutien des gouvernements par le biais d'incitations et de politiques, le renforcement des capacités, la promotion de la transparence, la collaboration internationale et les partenariats ;

b) La Russie (en ligne) a présenté son expérience en matière de systèmes de certification forestière présentés comme étant à but non lucratif et a ainsi remis en question la nature indépendante de ces systèmes de certification internationaux non gouvernementaux. Elle a indiqué que son système national de certification forestière volontaire était en cours d'élaboration. Elle a souligné en outre que, pour pénétrer sur les marchés internationaux, il était essentiel de confirmer le respect de la législation du pays d'origine du bois et de prouver que la récolte, la transformation et le transport du bois se faisaient dans le respect des lois. Elle a également mis en avant le rôle important des normes internationales officielles et a suggéré que, dans le cadre des travaux internationaux sur les questions de certification forestière, une bonne communication devait être assurée avec l'industrie, le commerce, les douanes, les organismes chargés de l'application de la loi et les entreprises. L'échange international régulier de connaissances sur les réglementations nationales et les approches nationales visant à confirmer la conformité était d'une grande importance pour l'efficacité du commerce ;

c) L'Inde (en présentiel) a donné son point de vue sur la certification forestière et les questions connexes telles que les mécanismes de suivi, de traçabilité et d'étiquetage du bois et des produits forestiers non ligneux, la monopolisation, le montant élevé des coûts, la complexité des procédures et le manque d'accès pour les petits propriétaires terriens pratiquant l'agroforesterie. Elle a également indiqué qu'elle lançait le Dispositif indien de certification des forêts et du bois, géré par les institutions gouvernementales au niveau national, et que ce Dispositif pouvait être choisi en remplacement des programmes de certification existants, qu'il stabilisait les taux de marché pour la certification et qu'il visait à faire participer les petits agriculteurs et les agriculteurs marginaux au processus de certification afin de promouvoir l'agroforesterie.

### **Principaux points à retenir des échanges interactifs concernant le domaine thématique 2**

31. Les principaux points ressortant des échanges interactifs tenus entre les délégués après les présentations des pays sont les suivants :

a) La reconnaissance de la nécessité de renforcer les capacités et de dispenser une formation en matière de certification forestière, de planification et de mise en œuvre, de transparence et de facilité d'accès pour tous les types de propriétaires fonciers ;

b) L'établissement recommandé de normes de référence mondiales pour la certification forestière, que les pays pourraient adopter ;

c) La nécessité de fournir des conseils en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion durable et de la gestion à long terme des forêts à l'intention des pays et des programmes de certification nationaux de divers pays exportateurs ;

d) La diffusion d'informations sur les programmes nationaux de certification dans les pays producteurs et consommateurs ;

e) La nécessité de plus en plus évidente de fournir des orientations aux pays producteurs et consommateurs pour favoriser la mise en œuvre de pratiques de certification forestière plus rentables ;

f) La nécessité d'encourager la coopération internationale et le renforcement des capacités en matière de certification et de gestion durable des forêts.

g) La question du renforcement de la collaboration et du partenariat afin d'améliorer la certification et la conformité des forêts sera abordée à la dix-neuvième session du FNUF.

## Séance de clôture

32. M. Ranjan, dans son discours de clôture, a remercié tous les délégués pour leur participation active à la réussite de la réunion et a résumé les principales recommandations qui en étaient issues, telles que le rôle de la coopération internationale, la nécessité de déployer une approche intégrée de la gestion des incendies de forêt/feux incontrôlés, le renforcement des capacités et des connaissances, et la recherche d'une action plus inclusive en matière de gestion des incendies. En ce qui concernait la certification forestière, il a souligné quelques exigences essentielles pour en assurer le succès, à savoir : établir des normes de référence acceptées au niveau mondial pour que tous les pays y souscrivent à l'unanimité, assurer un renforcement adéquat des capacités, aider les pays producteurs et consommateurs à mettre en œuvre des procédures de certification forestière plus économiques et faciliter une communication plus harmonieuse des normes de certification.

33. M<sup>me</sup> Koudenoukpo s'est félicitée que cette réunion d'initiative nationale accueillie par l'Inde ait fourni une occasion indispensable de délibérer sur ces domaines thématiques et a résumé les principaux points à retenir. Elle a mis l'accent sur le problème croissant des incendies de forêt/feux incontrôlés et a insisté sur la nécessité d'une action coordonnée pour les détecter et les éteindre. Elle a remercié le Comité directeur du FNUF pour les avancées concrètes obtenues lors de la réunion et a assuré que l'expérience collective et les meilleures pratiques qui y avaient été partagées seraient prises en compte dans le cadre des préparatifs de la dix-neuvième session du FNUF, qui se tiendrait en mai 2024 au Siège.

34. M. Goyal, dans ses remarques finales, a souligné l'importance du système de gestion intégrée des incendies pour améliorer la prévention et le contrôle des incendies de forêt/feux incontrôlés. Il a souligné que la certification forestière devait être davantage encouragée en tant que pratique de gestion forestière responsable et durable respectant les règles et les accords commerciaux internationaux.

35. Le Gouverneur de l'Uttarakhand, M. Gurmit Singh, a participé à la séance. Il a souhaité la bienvenue aux participants à « Dev Bhoomi » (« la terre des dieux ») et a fait savoir que l'Uttarakhand était le berceau du mouvement « chipko », dont les membres, des femmes villageoises, entouraient les arbres de leurs bras afin qu'ils ne soient pas abattus sans mesures de remplacement. Il a estimé que la préservation du patrimoine écologique contribuait à la protection des moyens de subsistance et que l'Uttarakhand favorisait les moyens de subsistance liés au tourisme spirituel, à l'horticulture et au bien-être. De son point de vue, l'initiative nationale avait été l'occasion d'échanger sur les sages enseignements accumulés par les nations au fil des ans et ses résultats seraient très précieux dans l'action à mener pour promouvoir la durabilité de l'environnement.

36. L'invité d'honneur de la séance de clôture, le Vice-Président indien, Jagdeep Dhankhar, a planté un jeune arbre sur le campus de l'Institut de recherche forestière, à Dehradun. S'adressant aux participants, il a déclaré que la réunion de l'initiative nationale organisée par l'Inde à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts était un événement crucial et marquant, au cours duquel les nations s'étaient réunies

pour trouver des solutions. Il a souligné que les forêts assuraient des moyens de subsistance à plus d'un milliard de personnes dans le monde, en plus des services rendus comme la conservation de la biodiversité, la protection des bassins versants et l'atténuation des changements climatiques. Il a rappelé à la séance plénière le slogan « une Terre, une Famille, un Avenir », lancé par la présidence indienne du Groupe des Vingt, pour mettre en avant la nécessité de trouver des solutions synergiques au problème mondial. M. Dhankhar a affirmé que les incendies de forêt/feux incontrôlés appelaient une approche à plusieurs niveaux associant la technologie comme la surveillance par satellite et l'implication de la population et a ajouté que le FNUF offrait un cadre approprié pour débattre de ces politiques positives. Il a souligné qu'il était essentiel de trouver un équilibre entre le développement et la conservation pour garantir un avenir sûr. Il a également déclaré que l'Inde veillait à ce que sa trajectoire de forte croissance pour devenir la troisième plus grande économie du monde d'ici à 2030 se poursuive dans des conditions durables sur le plan environnemental, grâce à des initiatives telles que l'objectif de produire 50 % de l'électricité à partir de sources renouvelables d'ici à 2030. Il a conclu en citant le père de la nation : « Il y a assez de tout dans le monde pour satisfaire aux besoins de l'homme, mais pas assez pour assouvir son avidité » et a exhorté les délégués à travailler ensemble sur ces questions.

#### **IV. Recommandations et mesures proposées pour le FNUF**

37. La réunion de deux jours a permis de mettre en évidence plusieurs recommandations et actions clés, dont un résumé détaillé est présenté ici.

##### **Domaine thématique 1 : incendies de forêt/feux incontrôlés**

38. Les recommandations concernant le domaine thématique des incendies de forêts/feux incontrôlés ont été classées dans les catégories suivantes : aspects politiques et institutionnels ; technologie ; renforcement des capacités et communication ; accès à des financements ; participation des communautés, des jeunes et des femmes ; et coopération nationale et mondiale.

39. Les recommandations concernant les aspects politiques et institutionnels sont les suivantes :

a) Adopter une approche intégrée pour prévenir et gérer les incendies de forêt/feux incontrôlés et mettre en place des interventions pour restaurer les paysages touchés ;

b) Utiliser le cadre de gouvernance des incendies ruraux pour une planification intégrée et holistique, en tant qu'approche efficace pouvant être adoptée par les pays ;

c) Mettre en place des systèmes et des politiques de gouvernance visant l'atténuation, la gestion et la prévention des incendies de forêt/feux incontrôlés à tous les niveaux des sociétés rurales ;

d) Concevoir des politiques en faveur d'un logement durable et sûr pour les femmes, les enfants et les populations autochtones touchées par les incendies de forêt/feux incontrôlés.

40. Les recommandations concernant la technologie sont les suivantes :

a) Donner un rôle central à la technologie pour améliorer la gouvernance et la surveillance des forêts ainsi que la planification et la gestion intégrées des incendies de forêt aux fins de l'élaboration de politiques de prévention ;

b) Déployer plus largement les mesures fondées sur la télédétection ainsi que les systèmes d'alerte numériques, car la technologie et de solides infrastructures de transport devraient permettre d'atteindre les zones éloignées touchées par des incendies de forêt/feux incontrôlés.

41. Les recommandations concernant le renforcement des capacités et la communication sont les suivantes :

a) Sensibiliser, renforcer les capacités et développer les compétences des différents acteurs à tous les niveaux, y compris, mais pas exclusivement, les travailleurs de première ligne, les pompiers et, en particulier, les communautés forestières locales ;

b) Améliorer la participation de la société civile et des universités à l'organisation de formations à des fins de sensibilisation et de renforcement des capacités ;

c) Créer des canaux de communication clairs pour faciliter la circulation de l'information là où ces canaux font défaut.

42. Les recommandations concernant l'accès à des financements sont les suivantes :

a) Déterminer les moyens d'accroître la disponibilité de financements, et l'accès à ces financements, pour la surveillance et la prévention des incendies de forêt/feux incontrôlés, l'amélioration des infrastructures et la restauration des terres dégradées ;

b) Concevoir un mécanisme pour améliorer la disponibilité des ressources, y compris financières, eu égard à la superficie totale des forêts sujettes aux incendies.

43. Les recommandations concernant la participation des communautés, des jeunes et des femmes sont les suivantes :

a) Prendre en compte les connaissances traditionnelles des communautés locales et des peuples autochtones dans la gestion des incendies de forêt/feux incontrôlés et concevoir des systèmes d'incitation pour obtenir le soutien des communautés touchées par les incendies de forêt/feux incontrôlés aux fins d'activités de restauration ;

b) Reconnaître le rôle des jeunes et des femmes en tant que parties prenantes importantes dans la mise en œuvre sur le terrain des stratégies de gestion intégrée des incendies de forêt/feux incontrôlés.

44. Les recommandations concernant la coopération nationale et mondiale sont les suivantes :

a) Favoriser la coopération régionale, intercontinentale et internationale pour la gestion des incendies de forêt/feux incontrôlés transfrontaliers ;

b) Reconnaître le rôle essentiel joué par le Pôle mondial de gestion des incendies dans le partage des connaissances, le renforcement des capacités, l'évaluation des risques d'incendie et l'alerte précoce, la recherche scientifique, l'élaboration de politiques et la sensibilisation à la gestion des incendies de forêt/feux incontrôlés ;

c) S'assurer de façon systématique que des messages exacts soient partagés, afin de diffuser des informations correctes en cas d'urgence, la presse et les campagnes publiques jouant un rôle clé à cet égard ;

d) Analyser les possibilités d'influer sur les actions des différents organismes des Nations Unies en matière de gestion intégrée des incendies ;

e) Le secrétariat du FNUF devrait aider le PNUE et la FAO à rendre opérationnel le Pôle mondial de gestion des incendies, afin que les pays membres puissent en bénéficier.

45. Un comité a été constitué lors de la réunion de l'initiative nationale pour délibérer sur les cinq piliers du nouveau Pôle mondial de gestion des incendies. Il a été suggéré que davantage d'informations et une plus grande collaboration étaient requises concernant le Pôle mondial, notamment le cadre de gouvernance des incendies ruraux. On trouvera ci-après un résumé des recommandations.

a) **Partage des connaissances et des données.** Définir les principaux concepts relatifs aux incendies et élaborer des publications, rationaliser les conseils techniques sur la gestion intégrée des incendies, organiser des ateliers et des événements et étudier les possibilités d'accéder facilement aux ensembles de données pour la poursuite des recherches et de la formation :

- Mettre en place des réseaux pour interagir, partager les données d'expérience et échanger sur les besoins et les problèmes ;
- Constituer des groupes de travail sur des sujets de préoccupation pertinents, couvrant les enjeux, les recommandations et la marche à suivre ;
- Explorer les possibilités de formaliser les conclusions de ces travaux au moyen d'ateliers et d'événements organisés au niveau régional ou au sein de petits groupes de pays.

b) **Renforcement des capacités.** Dispenser une formation aux acteurs nationaux et mettre en place un programme de mentorat pour les jeunes experts en incendie :

- Élaborer une démarche cyclique et systématique pour améliorer la compréhension et renforcer les capacités au moyens de contacts répétés et réguliers sur les sujets d'intérêt, les besoins ou les préoccupations ;
- Mettre en avant périodiquement les points susmentionnés lors d'événements internationaux tels que les conférences internationales sur les incendies de forêt, qui ont lieu tous les quatre ans ;
- Tirer parti des programmes de formation et des modes d'expression innovants et adaptés aux jeunes professionnels dans le domaine de la gestion des incendies, au moyen d'ateliers, d'échanges et de stages ;
- Coordonner et développer les réseaux existants afin d'éviter les doublons, d'assurer une utilisation optimale des ressources et de partager les meilleures pratiques entre les pays membres ;
- Développer et normaliser une stratégie et une expertise spécifiques à chaque site pour la restauration des zones touchées par les incendies de forêt/feux incontrôlés et assurer le renforcement des capacités des différentes parties prenantes dans ce domaine.

c) **Évaluation des risques d'incendie et alerte précoce.** Examiner et mettre au point des méthodes et des outils d'évaluation des risques d'incendies de forêt/feux incontrôlés, y compris les pertes et les dommages consécutifs aux incendies, ainsi que des systèmes d'alerte précoce :

- Élaborer les principes et les concepts fondamentaux de l'évaluation du risque d'incendie et des systèmes d'alerte précoce ;

- Tirer parti des forums de discussion pour partager les données d'expérience en matière de création de systèmes d'alerte précoce, en mettant en avant les difficultés, les réussites et principaux enseignements tirés ;
- Mettre en place des infrastructures et des systèmes de prévision, de prévention, de surveillance et de gestion des incendies pour la transmission d'informations aux parties prenantes en temps utile ;
- Examiner l'efficacité des méthodes et des outils d'évaluation des risques d'incendie de forêt/feux incontrôlés et partager l'expérience de leur utilisation et de leur application afin de répertorier les améliorations à apporter ;
- Préconiser l'adoption d'une approche et d'une politique systématiques en faveur de l'examen et de l'évaluation des pertes et des dommages causés par les incendies de forêt/feux incontrôlés (actifs et coûts).

d) **Communautés résilientes aux incendies de forêt/feux incontrôlés.** Tenir compte des connaissances autochtones et traditionnelles et de la gestion communautaire des incendies et intégrer les questions de genre, d'équité, de diversité et d'inclusion dans la gestion des incendies de forêt/feux incontrôlés :

- Prendre en considération les connaissances autochtones traditionnelles, riches et efficaces, en matière de gestion des incendies et favoriser leur déploiement en élaborant et en diffusant des documents sur des études de cas, des techniques, des méthodes et des modalités pour une application plus large ;
- Activer et renforcer la participation et le leadership des femmes et des jeunes dans les activités du Pôle mondial ;
- Créer et renforcer des réseaux de communautés forestières en tirant parti des programmes de renforcement des capacités sur les moyens d'exploiter et de gérer des systèmes de prévention et de restauration.

e) **Appui opérationnel.** Faire de la gestion intégrée des incendies une partie intégrante des politiques nationales et infranationales et soutenir les réseaux régionaux de lutte contre les incendies :

- Organiser des contacts au niveau régional à intervalles fréquents afin de faire de la gestion intégrée des incendies un élément indissociable des politiques et des activités de renforcement des capacités dans ce domaine ;
- Organiser des interactions régulières au niveau régional par le biais des réseaux pour débattre des modalités et des approches en matière d'appui opérationnel.

## **Domaine thématique 2 : Certification forestière et gestion durable des forêts**

46. Les recommandations suivantes ont été formulées à l'issue des débats sur le domaine thématique de la certification forestière et de la gestion durable des forêts :

- a) Passer en revue les actions supplémentaires qui pourraient être engagées pour résoudre des problèmes tels que la monopolisation, le manque de transparence dans le suivi et les conflits avec la législation nationale et les systèmes législatifs ;
- b) Établir des normes de référence universellement acceptées pour la certification forestière aux fins de leur adoption à l'échelle mondiale et évaluer les programmes de certification actuels par rapport aux normes universelles ;

c) Renforcer la coopération internationale entre les pays producteurs et consommateurs aux fins de l'acceptation de tous les systèmes de certification forestière fondés sur les normes internationales ;

d) Évaluer le rôle et la contribution de la certification dans la gestion durable des forêts ;

e) Encourager le renforcement des capacités et favoriser la collaboration et les partenariats pour la certification et le respect de la législation ;

f) Étudier les possibilités offertes par la technologie et l'intégration numérique – la numérisation pouvant contribuer dans une large mesure à minimiser le coût de la certification – ainsi que les meilleures pratiques en matière de collaboration pour l'intégration horizontale et verticale ;

g) Passer en revue les normes internationales officielles existantes en tant qu'outils permettant de confirmer la conformité ;

h) Promouvoir, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, les échanges internationaux de connaissances sur les réglementations et les approches nationales et régionales et sur les normes internationales propres à renforcer l'efficacité du commerce.

---